

PASSEPORT **uniquement sur Rendez-vous 05 53 60 84 00**

MINEUR

	Première demande		Renouvellement				Perte ou Vol	
			Le demandeur a un passeport périmé depuis - de 5 ans	D'1 passeport non sécurisé (avant 2008)				
	Avec une CNI valide ou périmée depuis moins de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans	Passeport non sécurisé périmé depuis - de 2 ans	Avec une CNI valide ou périmée depuis - de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans	Avec une CNI valide ou périmée depuis - de 5 ans	Sans CNI ou périmée depuis + de 5 ans
CERFA	X	X	X	X	X	X	X	X
Copie intégrale acte de naissance		X				X		X
Carte d'identité	X	X	X	X	X	X	X	X
1 Photo	X	X	X	X	X	X	X	X
Timbre fiscal	X	X	(+) restitution de l'ancien passeport	(+) restitution de l'ancien passeport	(+) restitution de l'ancien passeport	(+) restitution de l'ancien passeport	X	X
Justificatif de domicile récent	X	X	X	X	X	X	X	X
Déclaration de perte / vol							X	X
CNI du parent présent	X	X	X	X	X	X	X	X

Un justificatif de nationalité Française peut être demandé si le justificatif d'état civil présenté ne suffit pas à prouver la NF.

Les empreintes sont obligatoires à partir de l'âge de 12 ans

La demande de passeport et l'attestation de remise du passeport doivent être signées uniquement par le représentant légal seul le passeport (au moment de la remise) peut être signé par l'enfant mineur dans la mesure où il sait écrire.

Pour les mineurs de parents divorcés ou séparés	Le jugement de divorce ou de séparation (autorité parentale et domicile de l'enfant)
	Si domicile principal chez un des deux parents : carte d'identité et justificatif de domicile du parent concerné Si domicile chez les deux parents (garde alternée) : carte d'identité et justificatif de domicile des 2 parents

Tarif des timbres fiscaux	Mineur de moins de 15 ans = 17 €	Mineur de plus de 15 ans = 42 €
----------------------------------	---	--

Les timbres peuvent désormais être achetés de façon dématérialisée sur le site timbres.impots.gouv.fr